

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BEACH VOLLEY  
BILAN ET PERSPECTIVES**

**Samedi 20 Octobre 2007  
09h00 – 16h00  
Hôtel Campanile Porte d'Italie**

**Présents :**

- Messieurs      Gil Pellan, Président  
                    Laurent Moreuil, Vice-Président Chargé du Beach Volley  
                    Michel Cogne, Directeur Technique National  
                    Laurent Neuville, Directeur FFVB  
                    Christophe Victor, Entraîneur National de Beach Volley  
                    Jean-Claude Bour, Membre CCA Secteur Beach, Président de la Ligue de Lorraine  
                    Olivier Berard, Arbitre de Beach Volley  
                    Olivier Setruk, Arbitre de Beach Volley  
                    Ronan Salomon-Fontes, Agent de développement du Beach Volley de la FFVB
- Madame            Christine Rouan, Assistante du Coordinateur Beach Volley
- Madame            Aline Gemise Fareau, Référent Beach Volley de la Ligue Rhône-Alpes  
Mademoiselle    Caroline Trinquier, ATR de la Ligue Languedoc Roussillon
- Messieurs      Cédric Ambs, Ligue de Franche-Comté  
                    Alain André, Ligue d'Ile de France  
                    Fabrice Charchaude, Président de l'Académie « Beach Sport Dijon »  
                    François Hertwig, Cadre Référent et Entraîneur de l'Académie « Beach Sport Dijon »  
                    Fédéric Cros, Président du Beach Volley Vendée  
                    Sylvain Druart, Référent Beach de la Ligue des Flandres  
                    Gilbert Ducros, Référent Beach de la Ligue de Côte d'Azur  
                    Robert Flandin, Président de la Ligue de Provence  
                    Frédéric Francillette, Goëlo St Brieuc Côtes d'Armor  
                    Michel Laget, Président de l'Académie « Montpellier Beach Volley »  
                    Marc Lopetrone, Beach Athlétique Club de Mulhouse en remplacement de C. Entz  
                    Guillaume Papin, Sable Etudiant Club Volley-Ball  
                    Dominique Rey, Ligue Aquitaine  
                    Philippe Sovant, Club Entente Volley Beaucourt-Sochaux  
                    Rony Thimalon, Président de la Commission Beach Volley Ligue Basse-Normandie  
                    Luc Vezinet, Club Arago de Sète

**Excusés :**

Messieurs Daniel Murail, Secrétaire Général  
Patrice Marquet, Coordinateur FFVB du Beach Volley  
Hervé Marie-Nély, Chargé du Marketing  
Julien Watelet, Attaché de Presse

Mademoiselle Cécile Rigaux

Messieurs Gil Aubertein, Daniel Bieysse, Pascal Caumel, Christophe Chartreux, Marc Crousillat,  
Francis Druenne, Christian Entz, Pierre Jeanrot, Daniel Karboviac, Alain Morillo, Jackie  
Bosca

**Absents :**

Mademoiselle Zélie Amard

Messieurs Marc Bayard, Jacques Tarracor

Les ligues non représentées par leur référent ou président de ligue.

Laurent MOREUIL ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun des participants et les remercie d'avoir pu se libérer malgré les problèmes de transports actuels. Il évoque ensuite le contexte particulier dans lequel se déroule cette réunion et l'importance de la maintenir au vue du calendrier et des diverses échéances à respecter. Il invite ensuite chacun à un bref tour de table afin de se présenter, puis les débats s'engagent.

## 1. LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

### Lieux de pratique type

Après un bref rappel des principaux axes politiques de la Fédération, Ronan SALOMON-FONTES intervient sur le développement des lieux de pratique.

Ses missions :

- Solliciter et apporter une aide technique aux différentes collectivités locales, dans la réalisation de terrains de Beach Volley dédiés à cette pratique ;
- Soutenir les clubs dans le montage de leurs projets et les accompagner dans leurs démarches auprès des différents institutionnels ;
- Informer les associations sur les solutions envisageables pour l'animation des lieux de pratique et les aides à l'emploi ;
- Développer un réseau auprès d'entreprises capables d'offrir des prestations de qualité et d'apporter des solutions techniques aux différentes réalisations de terrains de Beach Volley.

Ronan SALOMON-FONTES présente ensuite le tableau des lieux de pratique mis à jour qui devrait faire l'objet d'une amélioration de présentation (carte interactive permettant l'accès au lieu de pratique, à ses structures actives, au site du club, aux photographies du site et manifestations Beach Volley diverses s'y déroulant).

Demande est faite d'avertir le Président de ligue concerné lorsqu'un projet de création de site se fait jour.

→ Intervention de Gil PELLAN. Le Président souligne l'importance du développement des lieux de pratique pour l'essor de la discipline, le Beach Volley. Il rappelle les fondamentaux du Beach Volley Parc qui tourne autour de 4 terrains, un club et un animateur. Par ailleurs, Gil Pellan n'est pas favorable au développement des terrains multisports de sable.

### Structures couvertes

Quant à l'opportunité de création de structures couvertes de Beach Volley, Gil PELLAN rappelle que l'investissement est trop important pour les collectivités publiques, et que ce genre de projet demande des années avant son éventuel aboutissement. Alors que la construction de 4 terrains extérieurs a un coût bien en deçà.

Le concept de structure couverte n'est intéressant que dans le cas des Académies de Beach Volley, c'est-à-dire dans la recherche de la pérennité d'une association avec des structures extérieures déjà en place, exemple à Dijon avec l'association Beach Sport Dijon, ou de structures privées, voire profiter de l'opportunité de la reconversion de certains lieux.

Cela apparaît plus réaliste, compte tenu de l'historique du Beach Volley et des coûts de réalisation, la construction de 4 terrains extérieurs. .../...

Laurent MOREUIL est plus pondéré, relevant que les structures permanentes sont propices au développement du Beach Volley en France, même si l'aspect pluridisciplinaire de ces structures représente un problème pour le développement du Beach Volley.

Après un échange de points de vue, il ressort que les structures couvertes ne présentent pas forcément le même intérêt en fonction des régions au sein desquelles elles sont implantées. Elles paraissent plus utiles au nord pour des raisons climatiques. Elles permettent par ailleurs une utilisation à l'année. Il est également vrai, que compte tenu du coût de telles structures, les Collectivités sont favorables à leur mutualisation entre différents sports comme ce serait le cas pour un gymnase.

### **Structure associative**

Jean-Claude BOUR constate le peu d'élus, dans les ligues, impliqués dans le Beach Volley et s'interroge sur la possibilité de les motiver.

Dominique REY s'interroge également sur la motivation des volleyeurs pour la pratique du Beach Volley.

Des échanges, ressort la question sur la forme de gérance du Beach à l'échelle associative : faut-il développer des clubs de Beach ou des sections Beach Volley au sein de clubs de Volley ?

A l'unanimité de l'assemblée présente, la solution la plus viable reste la création de clubs de Beach par des dirigeants ne faisant que du Beach. Il ressort un désintérêt des dirigeants des clubs de salle à développer le Beach Volley, par manque d'affinité, de temps ou d'envie.

Il faut noter toutefois que les deux solutions sont viables. Dijon est un club de Beach, Montpellier est un club de salle qui a monté une section Beach importante (la section va devenir très prochainement un club à part entière).

Laurent MOREUIL invite ensuite les participants à communiquer sur les éventuelles avancées des ligues et comités dans le domaine du Beach Volley :

- En Ile de France, Alain ANDRE fait le constat qu'au niveau politique il n'y a pas d'évolution.
- En Aquitaine, Dominique REY signale une avancée : les demandes de sites augmentent (une dizaine de clubs souhaitent créer des lieux de pratique, avec une préférence pour l'option 4 terrains.
- Sylvain DRUART ne ressent pas de motivation au niveau des clubs de Flandres (seulement 3 clubs intéressés).

Peu de Comités ou de Ligues ont des dirigeants impliqués dans le développement du Beach Volley. Exemples de cas où les dirigeants sont même réfractaires au Beach.

Gil PELLAN demande si dans certains cas, les membres actifs du Beach sont confrontés à des freins au développement de la part de certains élus. La réponse unanime est oui, notamment en ce qui concerne les projets de structures Beach.

Gilbert DUCROS (Côte d'Azur) note que les valeurs du Beach paraissent être plus particulièrement appréciées par les jeunes catégories que par les seniors.

Afin de motiver les clubs, Aline GEMISE-FAREAU souhaiterait que le nom du club apparaisse dans les organisations.

→ Gil PELLAN rappelle que le maillot appartient à l'organisateur des compétitions, que les shorts et autres textiles (casquettes, brassards, etc) restent aux joueurs qui peuvent y faire apparaître leur appartenance ou sponsor.

→ Laurent MOREUIL informe qu'il est envisagé sur le BVS, pour cette saison, la lisibilité du club d'appartenance.

L'idée est ainsi lancée de faire apparaître le club lors des compétitions, soit sur le maillot, soit lors de la publication des résultats. Les clubs étant à la source du financement des entraînements et des déplacements des joueurs.

Une volonté ressort de faire un classement individuel (BVS actuel) et un classement des clubs (valorisation des clubs).

→ Gil PELLAN note toute la difficulté de structurer notre discipline, car en parallèle du développement des lieux de pratique, reste à former les animateurs politiques et techniques de ces structures.

### **Etats Généraux**

En aparté, le Président souhaite évoquer quelque peu la tenue future des Etats Généraux, le troisième week-end de janvier, à Lyon.

Il s'agira d'une prospective sur l'évolution de nos disciplines que sont le Volley-Ball et le Beach Volley, pour les dix prochaines années et de procéder à un état des lieux et d'en définir les orientations.

7 thèmes majeurs y seront abordés (dont l'émergence de nouvelles pratiques, telles que bien entendu le Beach Volley). Chaque thème fera l'objet d'une étude par un groupe d'experts.

Tous les dirigeants et acteurs du Beach Volley sont invités à participer à ce titre à ces travaux.

→ Michel COGNE a d'ailleurs travaillé sur un document qui sera adressé à l'ensemble des dirigeants.

## **2. LA FORMATION**

### **Formation des cadres**

Intervention de Michel COGNE, qui détaille les différentes formations propres au Beach Volley. Les contenus de formation pour l'Entraîneur Régional et l'Entraîneur Fédéral sont finalisés. Il manque encore à boucler le programme de l'Entraîneur Fédéral 2.

→ Gil PELLAN attire l'attention sur le fait qu'il est important de proposer des formations Beach à condition qu'elles soient suivies. Il incite les dirigeants impliqués dans le Beach à envoyer des bénévoles se former.

Il ressort un souhait de voir apparaître un niveau d'Initiateur de Beach Volley. Ce 1<sup>er</sup> niveau ferait moins peur en terme d'investissement par la suite, pour de jeunes bénévoles. .../...

→ Laurent Moreuil intervient pour demander que dans chaque niveau de formation soit intégré un module de Beach Volley.

→ Gil PELLAN rappelle que la DTN doit structurer l'ensemble de ses formations, tant pour les entraîneurs (et pas seulement pour le haut-niveau) que pour les formateurs, les initiateurs. Michel COGNE constate une carence de la formation pour l'accueil et la gestion des lieux de pratique de Beach Volley.

### **Formations des arbitres**

Intervention de Jean-Claude BOUR afin de rappeler le manque de structures de Beach Volley au sein desquelles pourraient être formés les arbitres. L'arbitrage suscite peu d'engouement. Il souligne le problème du coût de la formation des arbitres lié à l'absence, en local, de structures de formation et fait un rappel du nombre des arbitres aux différents niveaux dans les 4 panels.

Luc Vézinet souhaiterait qu'un effort soit fait pour la formation des jeunes arbitres.

Volonté de perfectionner le CD-rom de formation des arbitres (existe depuis 2002), notamment avec l'ajout de vidéos...

Dominique REY intervient pour signaler que depuis la mi-juillet les arbitres n'ont toujours pas touché leurs indemnités d'arbitrage et regrette fortement qu'une information n'ait pas été transmise aux arbitres sur les difficultés de trésorerie que rencontre actuellement la Fédération, comme l'expose le Président, Gil PELLAN, difficultés liées aux sommes dues par la majorité des Ligues à la FFVB.

→ Le Président reconnaît le problème autour de l'arbitrage et des frais engendrés. Il est nécessaire d'avoir une stratégie de formation sur les jeunes arbitres et il conviendra de réfléchir également aux tenues des arbitres afin de les faire évoluer.

## **3. LA LICENCE**

Une discussion s'engage sur le cycle de validité et la réglementation de la licence Beach Volley.

Au vue des différents avis sur la question, Gil PELLAN demandera au Secrétaire Général qu'une information précise soit adressée par e-mail à ce sujet aux ligues et aux arbitres.

Par ailleurs, est soulevée la question de la possibilité de créer une licence journalière afin que l'inscription aux tournois avec la prise d'une licence journalière permette de faire évoluer les chiffres des licenciés.

→ Laurent MOREUIL rappelle les problèmes liés à l'assurance et au certificat médical nécessaires pour tout licencié.

### **Assurance Organisation**

Est posée la question de la responsabilité lors de l'organisation de tournois et de manifestations sportives. Les joueurs sont-ils couverts ? Comment assurer les pratiquants journaliers ?

→ Il paraît manquer les bases d'une réglementation claire pour que cela puisse se faire. Cela sera mis à l'étude.

## **4. BILAN DE LA SAISON 2007**

Laurent MOREUIL présente le bilan de la saison écoulée (compte-rendu préparé par Patrice MARQUET, absent ce jour, pour raison familiale).

### **BVS**

Adaptation demandée non faite. Besoin d'améliorer le système d'inscription et la visibilité du partenaire local.

### **Finales du Championnat de France**

Le représentant de la Ligue d'Aquitaine souhaite évoquer ensuite le problème des finales du Championnat de France à Porticcio. La Ligue n'a pas souhaité envoyer ses équipes pour des raisons de coûts jugés excessifs : 4000 €, cela n'est en aucun cas le fruit de la décision d'un cadre technique.

Laurent MOREUIL exprime son étonnement. En effet, quelques mois plus tôt, certaines ligues dont la ligue d'Aquitaine avaient expressément demandé des places supplémentaires qualificatives pour le Championnat de France de Beach Volley.

La ligue du Languedoc-Roussillon : regrette le fait d'avoir interdit aux jeunes de porter les couleurs de leur région lors du déroulement des finales en Corse. Si cette visibilité ne devait plus être possible, la ligue n'enverrait plus de joueurs pour disputer les finales du Championnat de France.

→ Gil PELLAN rappelle encore un fois, le règlement et les conditions du Cahier des Charges de l'Organisation, précisant que le maillot appartient à l'organisateur et que le short appartient au joueur. Auquel cas, les logos des partenaires locaux pourraient y être apposés.

→ Laurent MOREUIL rappelle les conditions particulières (désistement de l'organisateur initial, problème avec différents institutionnels locaux...) rencontrées lors de l'organisation de ces finales à Porticcio.

### **France Beach Volley Tour**

Le principe « A chacun son Beach » commence à trouver tout son sens.

**Un constat :**

**L'augmentation du nombre d'événements Beach Volley organisés, en particulier au niveau régional (56 événements en 2007 contre 24 en 2006).**

380 joueurs enregistrés sur le BVS (soit 25 % des licences BV senior).

L'amélioration de l'accueil des joueurs :

Laurent MOREUIL liste les attentes des joueurs qui suivent les tournois de série 1. Une simplification des formules sportives et une amélioration des primes de jeu (en pourcentage) pour une répartition plus équilibrée, seraient souhaitables.

L'idée ressort que l'organisateur pourrait négocier des prix auprès des prestataires (hébergement et restauration) afin que les joueurs puissent bénéficier de conditions favorables.

→ Laurent MOREUIL propose que cette idée soit inscrite dans le cahier des charges de l'organisation de compétitions.

Questions diverses :

- que se passe-t-il si le cahier des charges n'est pas respecté ?
- qu'en est-il de la non concurrence entre les mêmes zones techniques pour l'organisation de tournois ?
- et de la protection des tournois de séries 1A ?

### **Marketing - Communication**

Laurent MOREUIL confirme l'accompagnement de la FFVB à l'organisation de tournois de série 1 et notamment de catégorie A avec :

- le maintien de l'aide à la diffusion TV ;
- l'amélioration de l'identité visuelle du France Beach Volley Tour (logo de communication amélioré, habillage village et terrain central, etc) ;
- distribution de plaquettes de présentation du France Beach Volley Tour avec support vidéo (clip promotionnel) pour les organisateurs locaux afin de les aider dans leurs démarches de recherches de partenaires.

Par ailleurs, l'accent sera mis par la FFVB sur la recherche d'un partenaire textile pour le France Beach Volley Tour.

### **Organisation de la Finale 2008**

Frédéric FRANCILLETTE avance que les tournois existant depuis plusieurs années n'ont pas la possibilité de changer de date. Ils ne pourront donc jamais accueillir les phases finales du Championnats de France programmées habituellement le troisième week-end du mois d'août. L'idée est avancée qu'il pourrait y avoir un France Beach Volley Tour avec ses propres vainqueurs, et un Championnat de France de Beach Volley à date libre décernant les titres de Champions de France de Beach Volley. L'idée semble séduisante. Il faut cependant réfléchir au mode de qualification des équipes à cette finale, qui ne sera plus fonction des résultats du France Beach Volley Tour.

3 organisateurs sont candidats à l'organisation de la Finale du Championnat de France 2008, Le Lavandou, St Quay Portrieux et St Jean de Monts. Laurent MOREUIL demande aux organisateurs s'ils maintiendraient les tournois dans le cas où ils n'auraient pas la Finale. Tous acceptent de faire leur tournoi même sans la finale.

→ Compte tenu des impératifs liés à la diffusion des JO 2008, la finale des Championnats de France de Beach Volley devra, si elle veut être télévisée, avoir lieu au plus tard le week-end du 2 au 3 août.

## 5. PERSPECTIVES 2008 – CALENDRIER PREVISIONNEL 2008

Laurent MOREUIL présente le document préparé par Patrice MARQUET.

Tableau prévisionnel de compétitions :

	LIEU	S	TYPE
<b>Mai</b>			
3-4	<b>DIJON</b> Lac Kir	F	S1 C
9 -11	<b>MONTPELLIER</b> Place de la Comédie	F,M	S1 B
17-18	<b>GRENOBLE</b> Plage de la Bifurk	F	S1 C
23-25	<b>TALENCE</b>	F,M	S1 C
<b>Juin</b>			
07-08	<b>ORLEANS</b> Base de Loisirs Ile Charlemagne	F,M	S1 C
13,14,15	<b>DIJON</b> Lac Kir	M	S1 A
17-22	<b>WS PARIS</b>		
27-29	<b>MULHOUSE</b> Centre ville	M	S1 A
27-29	<b>MULHOUSE</b> Centre ville	F	S1 C
27-29	<b>MAISSE</b> Centre ville	F	S1 C

.../...

<b>Juillet</b>			
05-06	<b>MONTBELIARD</b> Base de Loisirs de Brognard	<b>M</b>	S1 A
05-06	<b>MONTBELIARD</b> Base de Loisirs de Brognard	<b>F</b>	S1 C ?
19-20	<b>SABLES D'OLONNE</b>	<b>M</b>	S1 B
11-13	<b>ST JEAN DE MONTS</b>	<b>F,M</b>	S1 A
15-20	<b>WS MARSEILLE</b>		
????	<b>STADE DE FRANCE</b>	<b>M</b>	S1B
26-27	<b>LE LAVANDOU</b>	<b>F,M</b>	S1 A
????	<b>TIGNES</b>	<b>F,M</b>	S1 A
<b>Août</b>			
02-03	<b>ST QUAY</b> <b>PORTRIEUX</b> Place du Casino	<b>F,M</b>	S1 A

- Le tournoi du Lavandou peut être organisé le 15 ou la troisième semaine d'août.
- St Jean de Monts le 15 août (inversion possible avec les Sable d'Olonnes en fonction des marrées).
- Tignes peut être placé sur tout le mois de juillet.

### **Challenges de France des clubs**

Maintien de l'organisation des compétitions régionales comme mode de qualification aux finales nationales.

Pour terminer, Gil PELLAN rappelle l'importance de ces réunions et propose qu'il s'en tienne davantage à l'avenir (2 ou 3 par an).

Laurent MOREUIL remercie l'assemblée et clôt la réunion à 16h30.

Laurent MOREUIL  
Vice-Président, Chargé du Beach Volley